

Vœux du Préfet aux personnalités de l'Oise
Vendredi 6 janvier 2017
Discours de Didier Martin

Madame et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les conseillers régionaux et départementaux,

Mesdames et messieurs les maires,

Mesdames et messieurs les sous-préfets, chers collègues,

Mesdames et messieurs les autorités judiciaires, civiles, militaires, religieuses et consulaires,

Mesdames et messieurs les directeurs et chefs de service de l'État,

Mesdames et messieurs les représentants des forces économiques et sociales, culturelles, du secteur associatif, du monde combattant, de la société civile,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que je vous accueille ce soir, dans les salons de cette très belle préfecture, avec tous les membres du corps préfectoral de l'Oise, pour vous présenter des vœux très sincères de santé, de bonheur personnel et de succès professionnels à l'aube de cette année nouvelle.

Après un an et quelques jours passés dans l'Oise, je veux profiter de ces vœux tout d'abord pour vous remercier pour votre accueil et pour votre collaboration. Seul un partenariat nourri, confiant et efficace permet de satisfaire les attentes terriblement fortes que vous et nos concitoyens exprimez en matière de sécurité, d'emploi, de cohésion sociale, d'égalité des territoires et même, tout simplement, de vie de tous les jours.

Ces vœux sont pour moi l'occasion de présenter les principaux résultats de l'État dans le département en 2016, - ces résultats sont d'ailleurs aussi les vôtres dans de nombreux domaines tant les politiques partenariales sont nombreuses - et de vous exposer les priorités qui animeront les différents services de l'État dans l'Oise tout au long de cette année 2017. Cette présentation est une « exigence démocratique » qui découle directement de l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « Tout agent public doit rendre compte de son administration ».

I. L'année 2016 a été marquée par les défis de sécurité et « l'urgence économique et sociale » auxquels la France est confrontée

A. L'État s'est engagé fortement en 2016 pour assurer la protection de tous contre le terrorisme et la délinquance.

En matière de sécurité, la priorité a été de lutter contre le terrorisme djihadiste qui a encore, lors de cet été 2016, frappé la France dans son cœur : Magnanville, Nice le jour de notre fête nationale et Saint-Étienne-du-Rouvray. Ce terrorisme a également affecté en 2016 les Etats-Unis, la Belgique, et encore récemment l'Allemagne et la Turquie.

Face à cette très forte menace terroriste, l'engagement des forces de l'ordre a été total comme le démontrent les nombreuses interpellations réalisées et les 17 projets d'attaques terroristes déjoués en France en 2016. L'État met en œuvre des moyens très importants pour identifier ces personnes et prévenir de nouvelles attaques terroristes : application de la loi d'état d'urgence, renforcement des services du renseignement, rétablissement des contrôles aux frontières, renforcement des dispositifs de prévention, de détection et de suivi de la radicalisation, entre autres mesures.

Dans l'Oise, je peux vous assurer de l'extrême mobilisation des services de police, de gendarmerie, des militaires de l'opération Sentinelle, des services spécialisés et de l'ensemble des autres services de l'État pour combattre le terrorisme et lutter contre la radicalisation. La mobilisation est aussi plus large et s'étend à la société civile : des **exercices de sécurité** sont également régulièrement conduits pour répondre le plus efficacement possible à une éventuelle attaque terroriste, par exemple dans les établissements scolaires mais aussi, fin 2016, à l'aéroport de Beauvais-Tillé.

J'utilise pleinement les mesures qui me sont permises dans le cadre de **l'état d'urgence**. A titre d'exemple, en 2016, 29 perquisitions administratives ont été conduites dans le département. L'objectif de ces opérations est de collecter des renseignements et d'effectuer des « levées de doute » vis-à-vis d'individus dont le comportement et les activités peuvent être autant de raison de penser à une radicalisation porteuse de projets terroristes. Ces opérations s'effectuent toujours dans le respect de l'état de droit et sont soigneusement préparées par la directrice de cabinet.

En parallèle, pour aider les familles dont un membre risque de tomber dans la radicalisation, une cellule départementale de suivi de la radicalisation regroupe plusieurs services de l'État dont l'Education nationale, les services sociaux du Conseil départemental mais aussi les maires des communes concernées.

Mais, en 2016, la politique de sécurité ne s'est pas limitée à la lutte contre le terrorisme et à la sécurisation de grands événements tels l'EURO 2016, le Tour de

France cycliste,... La lutte contre la délinquance a également constitué une préoccupation forte pour les forces de l'ordre. Si je ne peux pas encore communiquer le bilan de l'année 2016, je peux vous en donner les principales tendances. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique et les escroqueries financières sont à la baisse. **Les résultats des deux zones de sécurité prioritaires (Creil ; Méru/Chambly) sont une année de plus très encourageants, voire spectaculaires.** Mais, la délinquance reste toujours trop forte dans l'Oise et les résultats restent à améliorer en matière de vols de véhicule et de cambriolages ou encore à Compiègne.

Dans le domaine de la sécurité civile et de la protection des populations, je voudrais saluer l'action des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de l'Oise qui ont réalisé plus de 61.000 interventions en 2016, dont des interventions complexes sur des sites industriels. Je remercie également la direction départementale de la protection des populations pour assurer la sécurité alimentaire et plus globalement du consommateur dans le département de l'Oise. L'UD DREAL veille pour sa part aux installations industrielles.

J'ai été un peu long sur ces questions en lien avec la sécurité, mais je crois que le contexte l'exigeait, même si ce n'est pas – loin s'en faut – la seule priorité de l'Etat.

B. L'État dans l'Oise s'est aussi pleinement engagé pour relever le défi du chômage et de l'exclusion

Comme ses prédécesseurs, le Premier ministre a rappelé dans son discours de politique générale que la lutte contre le chômage était la priorité du gouvernement. Dans l'Oise, au cours des 12 derniers mois, le nombre de demandeurs d'emplois sans aucune activité a baissé de 1,8 %. Le taux de chômage est pour sa part repassé sous la barre des 10 % pour représenter 9,8 % des actifs au 2^e trimestre 2016. Même s'il est nécessaire de faire beaucoup mieux, un autre point positif est la baisse particulièrement forte pour le chômage des jeunes. Ces résultats s'expliquent par les recrutements et les créations d'emploi réalisés par les entreprises et par le tissu associatif. Je me réjouis que plus de 9000 des recrutements opérés en 2016 dans l'Oise par des entreprises ou des associations aient pu bénéficier du **Plan embauche PME** qui réduit fortement les charges.

Pour relancer plus vigoureusement une croissance économique qui reste timide, l'État est intervenu fortement à plusieurs niveaux. Au niveau national, le **crédit d'impôt compétitivité emploi et le pacte de responsabilité et de solidarité** ont permis de consacrer plus de 40 milliards d'euros au renforcement de la compétitivité des entreprises françaises.

L'État et en particulier les sous-préfets d'arrondissement, a également accompagné les collectivités territoriales pour favoriser le développement d'entreprises implantées dans l'Oise (Weldom à Breuil-le-Sec) ainsi que l'accueil de nouvelles entreprises

(GKK à Noyon). L'Oise est un territoire attractif comme l'a notamment montré en 2016 l'ouverture du nouveau centre de recherche et développement du sous-traitant automobile Plastic Omnium dans le secteur de Compiègne, centre accueillant 600 ingénieurs et techniciens supérieurs et inauguré en avril par le Président de la République.

L'État est parfois lui-même à l'origine de certains projets économiques. Je pense au projet d'« Intelligence campus entreprise » du Ministère de la défense sur la base de Creil ou à la construction d'une nouvelle tour de contrôle à Beauvais-Tillé.

Enfin, l'État est intervenu pour soutenir le monde agricole confrontés actuellement à bien des défis. En 2016, la cellule d'urgence « élevage » qui regroupe la direction départementale des territoires, la direction départementale des finances publiques et la direction départementale de protection des populations, le Conseil régional et des représentants de la profession agricole a vu son champ étendu à la filière céréalière. Le **plan national de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles** annoncée par le PM en octobre dernier fait l'objet d'une mise en œuvre attentive.

La cohésion sociale, le bien vivre-ensemble, la solidarité entre les générations ne se décrètent pas. Pour autant plusieurs politiques publiques mises en place par l'État aident ceux et celles : élus, associations, artistes, sportifs, médiateurs,... qui ont fait de la fraternité et de l'égalité leur passion, leur métier, leur engagement. Jamais les crédits consacrés par l'État à la **politique de la ville et aux mesures « égalité et citoyenneté »** n'ont été aussi élevés qu'en 2016 dans l'Oise. **L'égalité des chances** est au cœur du projet porté par l'Education nationale tandis que l'égalité homme/femme est portée par la DDCS et l'UD DIRECCTE.

L'année 2016 a vu également aboutir la démarche de **schéma départemental de services aux familles** sous l'égide de l'État, du Conseil départemental et de la CAF. Un nouveau diagnostic sur les **gens du voyage** et notamment les familles en voie de sédentarisation a également été élaboré en 2016 .

Autre exemple, l'Oise a pris toute sa part dans ce devoir de solidarité nationale qu'est **l'accueil de migrants** victimes de persécutions. En novembre dernier, ce sont 127 adultes fuyant les guerres et qui se trouvaient dans une situation de grande précarité à Calais, qui ont été mises à l'abri dans l'Oise. Je tiens sur ce sujet à remercier l'engagement du SG de la préfecture et de la direction départementale de la cohésion sociale et à saluer le professionnalisme des équipes d'ADOMA à Nogent-sur-Oise et à Beauvais et de COALIA à Noyon pour l'accueil et l'accompagnement des migrants ainsi que les maires de ces trois communes pour avoir facilité cet accueil temporaire.

* *

II. Vos attentes et celles de tous nos concitoyens pour 2017 restent fortes à l'égard de l'État. Répondre à ces attentes restera la priorité de l'action de l'État.

A. Protéger nos concitoyens restera une des priorités de l'action de l'État en 2017

Pour répondre à la demande de protection des Français, des moyens supplémentaires sont affectés à la sécurité :

- Cette priorité trouve sa concrétisation dans la loi de finances pour 2017 : plus de 2.000 postes supplémentaires de policiers et de gendarmes seront créés en 2017, autant pour la justice et 500 postes pour les douanes et Tracfin. Je veillerai à ce que des effectifs supplémentaires soient affectés dans l'Oise ;
- Un plan pour la sécurité publique de 250 millions d'euros est également lancé pour des forces de l'ordre plus efficaces et mieux équipés ; les premiers équipements sont arrivés dans l'Oise fin 2016 et d'autres suivront.
- Enfin, les forces qui veillent sur notre sécurité seront renforcées par la garde nationale. Composée d'hommes et de femmes volontaires pour s'engager au service de la protection des Français, elle devrait atteindre progressivement 85.000 membres. Le Premier ministre en a fait récemment l'annonce.

Plus précisément pour faire face à la menace terroriste, l'état d'urgence a été prorogé jusqu'au 15 juillet 2017. Le plan Vigipirate a été révisé fin 2016 : l'Oise se trouve comme les autres départements de métropole au niveau « sécurité renforcée / risque attentats » et un 3e niveau « alerte attentat » a été créé pour permettre une réponse encore plus efficace des pouvoirs publics en cas d'attaques terroristes imminentes.

Une collaboration forte entre toutes les autorités publiques reste absolument nécessaire pour se protéger contre d'éventuels actes terroristes. Prévenir des actions terroristes implique que nous continuions à tous travailler ensemble - préfetures et sous-préfetures, autorités judiciaires, forces de l'ordre, collectivités locales, organisateurs de manifestations et de rassemblements... - pour sécuriser tous types d'événements. Dans ce contexte, j'encourage les communes qui ne s'y seraient pas encore intéressées, à rejoindre en 2017 le dispositif de « **participation citoyenne** ». De même l'État continuera en 2017 à aider comme le fait aussi le Conseil départemental, les collectivités qui voudraient s'équiper en **vidéoprotection**.

En outre, si j'ai confiance dans les forces de l'ordre pour continuer de faire reculer la délinquance dans l'Oise, je souhaite aussi que les forces de l'ordre ne soient pas les seules à lutter contre l'insécurité routière. La délinquance routière est un fléau et les chiffres du nombre de morts sur les routes de France sont là pour nous le rappeler. Le département n'est pas épargné : 70 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Oise en 2016 dont trois gendarmes à la fin décembre. Il n'est pas possible de s'accommoder d'un tel chiffre.

La violence routière n'est pas une fatalité. La cause première des accidents de la route n'est pas la météorologie ou d'autres causes extérieures aux usagers de la route mais bien un comportement inadapté des conducteurs qui mettent en danger d'autres

usagers de la route : non-respect des limitations de vitesse, conduite après une consommation excessive d'alcool ou sous l'empire de stupéfiants.

En plus de l'engagement des forces de l'ordre pour combattre ce fléau, j'en appelle donc à un renforcement des actions de prévention au niveau des collectivités locales, des entreprises, des médias, pour que les conducteurs respectent les règles de sécurité, pour que la sécurité routière soit l'affaire de tous.

Enfin, dans le domaine de la sécurité civile, 2017 devrait notamment voir publiés les nouveaux plans de prévention des risques inondations (PPRI) de la vallée de l'Oise, concrétisation de trois années de concertation étroite et fructueuse entre la direction départementale des territoires et les collectivités territoriales.

B. En plus de renforcer la protection des Français, l'État aura également pour mission de garantir la cohésion sociale en luttant notamment le plus efficacement contre le chômage et l'exclusion.

Pour amplifier les résultats en matière de baisse du chômage, des dispositifs qui ont prouvé leur efficacité seront prolongés ou généralisés. Le dispositif « **garantie jeunes** » qui s'adresse aux jeunes les plus précaires, sans emploi ni formation, a permis de remettre progressivement sur le chemin de l'emploi plus d'un millier de jeunes dans l'Oise dont un quart provenant des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Fort de son succès, ce dispositif testé dans l'Oise est généralisé en France depuis le 1^{er} janvier. De même, en lien avec le Conseil régional, le **plan 500.000 formations** est également prolongé au premier semestre 2017 afin que les personnes les plus éloignées de l'emploi bénéficient de formations dans des domaines où les entreprises ont du mal à recruter. Enfin, le **compte personnel d'activité** entré en vigueur ce 1^{er} janvier doit permettre à chacun de construire son parcours professionnel de manière sécurisée en bénéficiant de périodes de formation, de bilans de compétence ou en voyant la pénibilité de certaines fonctions prises en compte.

Je resterai extrêmement attentif à la situation économique et à la qualité du dialogue social dans le département, en lien avec les représentants des employeurs et avec les syndicats de salariés. Dans chaque arrondissement, les membres du corps préfectoral continueront en 2017 le suivi des dossiers économiques des entreprises en difficulté comme celles en expansion. Ils continueront de copiloter avec les représentants du Conseil régional les **SPEL (service public pour l'emploi local)** afin de construire une réponse coordonnée et adaptée aux problématiques des demandeurs d'emploi et des entreprises au plus près des réalités du terrain de l'Oise. Les prochaines semaines seront marquées par les visites de travail dans l'Oise du Médiateur national du crédit et du commissaire régional à la réindustrialisation, Philippe VASSEUR.

Mais, la cohésion sociale, ce sont aussi des citoyens qui veulent manifester leur attachement aux valeurs républicaines en s'engageant dans un projet collectif

d'intérêt général. La **réserve civique** qui devrait se mettre progressivement en place en 2017 offrira un cadre à chaque citoyen qui souhaite s'engager bénévolement au service de missions d'intérêt général, dans des domaines d'action comme la solidarité, l'éducation, la culture, le sport, la santé, l'environnement, la citoyenneté ou la coopération internationale. Il s'agit d'une démarche citoyenne forte et proche du service civique. Je profite d'ailleurs de ce discours pour remercier chaleureusement les 500 jeunes de l'Oise engagés en 2016 dans une démarche de **Service civique** et qui remplissent d'importantes missions d'intérêt général, essentiellement dans le domaine de la solidarité auprès des personnes dépendantes et des sans-abris. En 2017, les missions d'intérêt général proposées aux jeunes seront encore plus nombreuses.

C. Ensuite, la 3e priorité de l'État est de donner toutes leurs chances aux territoires de l'Oise, à tous les territoires

L'investissement public local. Conformément aux engagements pris par le président de la République lors du congrès de l'association des Maires de France en juin 2016, la contribution attendue en 2017 des communes et des intercommunalités au redressement des finances publiques est réduite de moitié soit un geste significatif de l'État d'un montant d'un milliard d'euros en fonctionnement. En outre, l'effort d'un milliard d'euros consenti en 2016 par l'État en faveur de l'investissement local, est porté en 2017 à 1,2 milliard d'euros. Je vous rappelle que dans le seul département de l'Oise, nous sommes ainsi passés entre 2014 et 2016 de 9 millions d'euros à près de 20 millions d'euros de projets financés. Cette somme sera augmentée en 2017.

Cet effort en direction de l'investissement local est également la traduction de l'attention portée par le Gouvernement aux territoires ruraux. Pour contribuer au développement des territoires ruraux, à la qualité des services qui y sont offerts à la population et à leur compétitivité, 104 outils sont issus des trois comités interministériels aux ruralités qui se sont réunis en 2015 et 2016. Si certains l'ont déjà fait en créant des **maisons de service au public et des maisons de santé pluridisciplinaires**, je vous invite, Mesdames et Messieurs les élus à vous saisir de ces outils et notamment du **contrat de ruralité**. Ce contrat a vocation à rassembler et à organiser de manière pluriannuelle les projets de vos collectivités. Il s'agit donc de construire de véritables projets de territoires à une échelle adaptée, celle des communautés de communes ou à l'échelle d'un bassin de vie plus important. Les projets concernés peuvent être de toute nature : logement, accès aux services publics et aux soins, revitalisation des bourgs centres et du commerce, mobilité ou encore transition écologique. Vous le voyez, les contrats de ruralité se veulent le pendant des contrats de ville pour les territoires ruraux.

Mais, cette politique en faveur de la ruralité ne signifie pas, bien au contraire, un renoncement à la politique de la ville. Après la mise en œuvre effective des **contrats de ville** en 2016 sur l'ensemble des territoires prioritaires, l'année 2017 devra être l'occasion de décliner dans ces mêmes territoires les Rencontres citoyennes avec les

adultes relais et les conseils citoyens dans le but de promouvoir les valeurs de la République. **Les conventions de préfiguration déjà signées avec l'ANRU** ou qui le seront début 2017 permettront de préparer les nouvelles opérations de rénovation urbaines d'ampleur attendus par les habitants des quartiers concernés.

Enfin, de grands projets structurants pour le territoire de l'Oise mais aussi fédérateurs à l'échelle de la nouvelle grande région Hauts de France devraient progressivement se mettre en place. Je pense bien sûr au **Canal Seine Nord Europe**. Je pense à **Magéo** qui s'inscrit dans ce projet en prévoyant la mise au gabarit européen de l'Oise entre Creil et Compiègne. Ces projets connaîtront de nouvelles avancées en 2017. **Les chantiers ferroviaires et la mise à 2 X 2 voies de la RN 2** entre Nanteuil-le-Haudoin et Villers-Cotteret se poursuivront également comme les autres actions qui figurent dans le **Contrat de plan Etat-région** en matière de Culture, de Patrimoine, de Formation, d'Innovation et de Recherche.

D. Enfin, la dernière priorité de l'État est de poursuivre la réforme de la sphère publique

La **simplification administrative** est un grand chantier plébiscité par les Français. Elle concerne les particuliers comme les entreprises ou les collectivités locales. Dans de nombreux domaines 2017 verra des simplifications entrer en vigueur ou se développer.

Fin 2016, de nombreux particuliers ont pu dans l'Oise comme ailleurs s'inscrire sur les listes électorales de leur commune via Internet. En ce début 2017, ce sont les 45 000 salariés de l'Oise concernés par les élections dans les TPE qui peuvent pour la 1ère fois voter par correspondance ou par Internet. 2017 verra également la DDFIP préparer le **prélèvement à la source** qui concernera en 2018 tous les contribuables à l'impôt sur le revenu.

Autre réforme pour les particuliers : la mise en œuvre en 2017 du « plan préfectures nouvelle génération » décidé fin 2015 par le ministre de l'Intérieur. L'instruction des titres comme les cartes nationales d'identité ou les passeports mais aussi les cartes grises et les permis de conduire sera prochainement confiée à des centres d'instruction des demandes de titres, fonction actuellement assurée dans chaque préfecture. L'objectif recherché est double : une plus grande sécurisation des titres et l'adaptation aux attentes et aux nouveaux modes de vie des usagers. Il s'agit donc de déployer des outils internet de téléprocédures tout en préservant l'accessibilité au profit de ceux qui n'auraient pas accès facilement à internet. Conséquence de cette réforme, des effectifs sont redéployés en Préfectures et Sous-préfectures pour renforcer les domaines prioritaires que sont les questions de sécurité, la lutte contre la fraude et l'accompagnement des collectivités territoriales. Concrètement, cela va se traduire par une nouvelle organisation de la préfecture et des sous-préfectures.

Après 2016, l'année de fusion des régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais pour créer les Hauts-de-France, nouvelle grande région où l'Oise a toute sa place, 2017 est l'année d'entrée en vigueur du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale qui vise à simplifier le « mille-feuilles territorial ». Depuis dimanche dernier, l'Oise compte 21 communautés de communes ou d'agglomération, soit six de moins qu'en 2016, 306 syndicats, soit 11 de moins que l'an dernier. Les services de l'État dont la Direction départementale des finances publiques continueront de vous conseiller et de vous accompagner, Mesdames et Messieurs les élus, tout au long de l'année 2017 pour mettre en œuvre cette réforme.

L'adaptation de l'échelon infra-départemental de l'État dans l'Oise découlera des réformes déjà citées :

- Il m'a paru souhaitable, tout d'abord, de ne pas toucher aux 5 implantations existantes dans le département : Beauvais, Senlis, Creil, Compiègne et Clermont. Ces 5 sites préfectoraux, qui répondent au nécessaire besoin de proximité, seront donc maintenus ;
- Par contre, en raison de l'évolution de la carte intercommunale, je souhaiterai que la carte des arrondissements de l'Oise évolue également à la marge dans le courant de l'année 2017 (Basse-Automne) ;
- Enfin, pour concilier qualité du service et proximité, le jumelage des arrondissements de Clermont et de Beauvais permettra de garantir sur la totalité de ce très grand territoire une présence de l'État adaptée. Je profite d'ailleurs de ce point pour vous présenter Mme PUSSIAU. Auparavant sous-préfète dans le Cher, elle est, depuis le 22 décembre, secrétaire générale adjointe de la préfecture de l'Oise notamment en charge de l'arrondissement de Clermont. Je lui souhaite à nouveau la bienvenue dans l'Oise.

* * *

J'ai été un peu long, mais dans le fond, je ne pouvais faire autrement au regard de la réserve républicaine qui s'impose à tous les fonctionnaires de l'État en période électorale et qui va me réduire au silence une grande partie de l'année 2017 en raison des nombreuses échéances électorales de cette année.

Or, il était important pour moi de rappeler tous les défis que l'État a relevé et doit continuer de relever pour répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens en matière de sécurité, d'emploi, de cohésion sociale, d'accès aux services publics... Répondre aux attentes des citoyens renforce leur confiance dans la République et dans l'État. C'est cette confiance qui unit chacun de nous autour des grandes valeurs de la République et donne un contenu à notre devise : Liberté-Egalité-Fraternité..

Je vous remercie de votre attention et vous renouvelle au nom des services de l'État dans l'Oise tous nos vœux pour 2017.

Très bonne année 2017.

Vive la République et vive la France